



Ministère des Affaires
Etrangères



Au service
des peuples
et des nations

Compte rendu de la rencontre du Comité de Pilotage du programme d'Appui au Développement Local (ADL) du PNUD, le 14 Octobre 2019

Participants :

- Wissem Moatemri – Chargé des relations avec les organismes multilatéraux, MAE
- Samia Loussaief - Directrice Générale, MALEV
- Souha Kharbech –Sous Directrice, MALEV
- Akram Barbouch – Sous-directeur, MDICI
- Alissar Chaker - Représentante Résidente Adjointe, PNUD
- Eduardo Lopez Mancisidor – Chargé du programme du PNUD et remplaçant du DRR PNUD aux effets de ce COPIL
- Nazek Ben Jannet–Directrice exécutive de la FNVT
- Leonor Lopez Vega – Conseillère Technique Principale (CTP) programme ADL du PNUD
- Haifa Ouadja – Spécialiste Intercommunalité, PNUD
- Salomé Jacquet- Point focal projet de mise en place de conseil de jeunes, PNUD

Mot d'ouverture PNUD :

- Remerciements de la présence des partenaires nationaux
- Souligne l'importance que le PNUD octroie au partenariat avec lesdites institutions et à la thématique de la décentralisation et du développement local, qui sont prioritaires pour la Tunisie.
- Explications des objectifs du COPIL : Demander l'approbation du COPIL pour la prolongation du programme ADL, dû à une prolongation du projet Intercommunalité (i) appeler la clôture de deux de ses projets (ii) et demander l'approbation du Transfer d'assets (iii)
- Brève explication de la continuité de l'appui du PNUD à travers le nouveau programme ADDL.

Rappel des objectifs, résultats du programme cadre ADL

- *Objectifs du programme* : promouvoir la bonne gouvernance et le développement économique et social en Tunisie
- *Trois piliers du programme* :
 - o Promouvoir la bonne gouvernance à travers la mise en place des mécanismes multi sectoriels pour la planification participative.
 - o Promotion du Développement Economique Local
 - o Renforcement de capacités

RESULTAT 1 : MISE EN PLACE DE MECANISMES

W.M.



Compte rendu de la rencontre du Comité de Pilotage du programme d'Appui au Développement Local (ADL) du PNUD, le 14 Octobre 2019

- Le projet d'appui à l'élaboration de Plans Régionaux Quinquennaux 2016-2021 (output 00093468), qui a été finalisé et qui est en train d'être clôturé dans le système ATLAS. Renforcement des **6 Conseils Régionaux élargis** pour l'élaboration des plans quinquennaux dans 6 gouvernorats du Sud de la Tunisie, en impulsant une dynamique différente, plus participative, des plans précédents. Une des innovations notables était l'intégration des ODDs, notamment à Médenine (Lignes Directrices de la Coopération Internationale pour la région de Médenine)
- Le projet de planification urbaine stratégique « Madinatouna » (output 00103418) : Mise en place des **8 Comités de Ville** (Comités de Pilotage locaux) pour l'élaboration participative des Stratégies de Développement Durable des Villes (SDV) pour 8 villes (Tataouine, Médenine, Gabès, Sidi Bouzid, Kairouan, Béja, Jendouba et M'Saken), qui inclut des mécanismes multi niveaux et multi partenaires (secteur public, privé, représentant.e.s des autorités déconcentrées, élues ...).

L'appropriation au niveau local et national de ces nouveaux mécanismes a été l'une des innovations majeures de ce projet.

RESULTAT 2 : DOCUMENTS DE PLANIFICATION STRATEGIQUE LOCALE ELABORES DE MANIÈRE PARTICIPATIVE

Les documents de planification stratégique locale se caractérisent par le fait qu'ils sont le résultat d'un mécanisme participatif. En effet, 4 500 personnes ont contribué à l'élaboration de 6 plans régionaux, et 300 personnes ont été directement impliquées dans l'élaboration de 8 stratégies de développement durable de la ville. En outre, les SDV ont pris en compte les inputs de 10 000 citoyens par le biais de d'enquêtes.

RESULTAT 3 : APPROPRIATION

L'appropriation du projet peut se voir avec la déclaration du Maire de Sidi Bouzid qui se montre satisfait du projet de la SDV et porte responsable la commune de Sidi Bouzid à la mettre en œuvre.

RESULTAT 4 : LOCALISATION DES ODD

Le programme a organisé plusieurs d'ateliers sur la localisation des ODD, où les participants devaient exprimer ce que les ODD représentaient pour eux et participer à des exercices sur les ODD.

RESULTAT 5 : INNOVATION

W.M.



Ministère des Affaires
Étrangères



Compte rendu de la rencontre du Comité de Pilotage du programme d'Appui au Développement Local (ADL) du PNUD, le 14 Octobre 2019

Les innovations du programme sont visibles par la signature de chartes de ville qui ont permis la construction d'un consensus social.

RESLUTAT 6 : PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

Le programme a élaboré des stratégies de développement par région et par municipalité, comme le démontre le projet de « Valorisation du patrimoine culturel et naturel et la promotion du tourisme dans trois municipalités du Sud de la Tunisie (Médenine, Beni Khedech et Tataouine) ».

RESULTAT 7 : RENFORCEMENT DE CAPACITES

Le programme a permis de renforcer les capacités de 400 représentant.e.s de Ministères, de services techniques déconcentrés, d'élu.e.s, de la société civile et du secteur privé. Les jeunes et les femmes ont particulièrement bénéficié des actions de renforcement de compétences dont le taux moyen d'amélioration a été de 95%. Une capitalisation des connaissances a été aussi réalisée avec l'élaboration d'un rapport de capitalisation.

RESULTAT 8 : RESEAUX DE PARTENAIRES

Ce programme se distingue par la création de nombreux partenariats avec des institutions telles que l'OIM, ONU habitant, croix rouge, UNESCO, Parfait etc.

Les continuités du programme ADL au sein du programme ADDL :

- Continuité thématique et partiellement géographique
- Continuité d'une partie du personnel Madinatouna, notamment les VNU.
- L'approbation du COPIIL est requise pour faire le transfert d'asset sur le nouveau programme ADDL (Véhicule, imprimante multifonction, ordinateurs, fonds PNUD, chauffeur)

Leçons apprises du programme ADL incorporées dans le programme ADDL

- Importance de travailler sur un réseau élargi de partenaires (FNVT, GIZ, Cities alliance...). Ces partenariats ont permis d'assurer la transition entre les deux programmes.
- La nécessité d'avoir préalablement mobilisé des fonds pour le démarrage d'un programme. En effet, le programme ADL a démontré qu'il est très difficile de mobiliser des fonds lorsque le document de projet a déjà été signé. En effet, seulement 2 137 908 USD sur 3 250 000 a été mobilisé. Cela a eu des répercussions sur la réalisation des objectifs, et ce particulièrement pour le deuxième volet – promotion du développement économique local.
- Pour mettre en place un programme dans un contexte contestataire, il faut l'accompagner de réalisations concrètes.

W.M.



Compte rendu de la rencontre du Comité de Pilotage du programme d'Appui au Développement Local (ADL) du PNUD, le 14 Octobre 2019

- Il faut ^{W.M.} faire un suivi journalier pour maintenir les partenariats afin d'assurer la coordination à la fois horizontalement et verticalement.
- Le renforcement des capacités humaines et financières au niveau local est clé pour la réussite du projet.
- Il faut continuer à intégrer le genre dans l'ensemble des projets.

Présentation du projet Intercommunalité

Objectif de cette intervention : Discuter de la prolongation du projet d'intercommunalité qui a débuté en février 2018. Une prolongation a été acceptée par le bailleur de fonds jusqu'au 2 décembre 2019.

L'objectif du projet en général a été l'identification de trois initiatives, qui a été élargie à quatre par la suite.

Etat d'avancement et prochaines étapes du projet d'intercommunalité.

La première étape a été réalisée par le partenaire du projet, SKL en 2018. Cette étape visait à faire un état des lieux sur l'intercommunalité en Tunisie et à identifier des initiatives intercommunales.

La seconde étape avait pour objectif de matérialiser des initiatives en les appuyant techniquement. Des ateliers de travail ainsi que le recrutement de ressources humaines ont été réalisées.

La troisième étape ambitionne de capitaliser le projet par la mise en place d'un Comité National de Coordination. La plateforme a d'ores et déjà été mise en place. Un séminaire pour échanger les expériences sera organisé à Djerba ainsi qu'un rapport de capitalisation final sera publié. Un onglet sera aussi créé sur la page du Ministère afin de recenser la capitalisation de tous les documents en relation avec l'intercommunalité, héberger un forum d'échange pour partager les expériences, et une carte dynamique de toutes les initiatives intercommunales en Tunisie.

Explication de la prolongation du projet

Les activités ont pris du retard et réellement débuté en 2019 en raison de :

- Les élections municipales qui ont eu lieu fin 2018. Il a fallu attendre la mise en place des nouveaux et nouvelles élu.e.s
- La communication au nouveaux et nouvelles élu.e.s pour expliquer le projet
- La difficulté d'identifier des initiatives intercommunales. En effet, des initiatives ont dû être abandonnées en raison des blocages au niveau des municipalités.
- Le retard enregistré dans la collecte de données à Ben Arous et à la Marsa, qui a eu lieu lors d'une période de congés.

W.M.



Ministère des Affaires
Etrangères



Compte rendu de la rencontre du Comité de Pilotage du programme d'Appui au Développement Local (ADL) du PNUD, le 14 Octobre 2019

La prolongation a permis d'appuyer des nouvelles initiatives, notamment à Djerba en raison d'économies réalisées sur le recrutement des expert.e.s.

Les prochaines étapes du projet d'intercommunalité :

- Des rencontres au niveau national pour partager l'état d'avancement, les bonnes pratiques et les leçons apprises des actions intercommunales ont été prévues notamment le 1^{er} novembre 2019 (CNC)
- L'élaboration d'un rapport final d'évaluation, bonnes pratiques et leçons apprises dont l'expert.e est en cours de recrutement
- Un outil TIC de partage d'information, d'identification des opportunités et d'aide à l'implémentation des initiatives intercommunales est mis en service et accessible aux communes dont l'expert.e est en cours de recrutement
- Atelier d'échange prévu la 2^{ème} semaine de novembre entre les communes pilotes et d'autres communes intéressées à implémenter des initiatives intercommunales, pour partager les bonnes pratiques et les leçons apprises
- Atelier National de clôture du projet prévu 4^{ème} semaine de décembre

DEBAT

Alissar Chaker- Représentante Résidente Adjointe du PNUD

Par rapport au programme ADL :

- Le programme se distingue par l'intégration des ODD comme ODD 5 Genre, 10 Inégalités, 11 Villes et Communautés Durables, 16 Paix et Institutions Efficaces et 17 Partenariats. Ce travail au niveau communautaire « bottom-up » comporte de bonnes contributions, comme les SDV pour l'élaboration du plan quinquennal de développement.
- Il y a deux requêtes formulées lors de ce copil soit le transfert des actifs (i) et la prolongation de la composante d'intercommunalité jusqu'à la fin de l'année (ii)
- Suite à la demande de la FNVT, le PNUD offre son expertise en matière de genre.

Par rapport à l'intercommunalité :

- Il faut réfléchir à intégrer le projet d'intercommunalité dans le nouveau programme, notamment en mettant à disposition l'expérience acquise.

Nazek Ben Jannet – Directrice exécutive de la FNVT

Par rapport au programme ADL

- Il est nécessaire de faire un retour sur les SDV et leurs deux phases : la phase d'élaboration et exécution. Cette dernière étape passe notamment via le financement les projets quick

W.M.



Ministère des Affaires
Etrangères



Compte rendu de la rencontre du Comité de Pilotage du programme d'Appui au Développement Local (ADL) du PNUD, le 14 Octobre 2019

win et par la capitalisation des initiatives initiées dans l'élaboration des SDV. Il y a donc une assistance technique et financière.

- L'implémentation des quick win est donc une véritable priorité.
- L'importance du CNC qui permet de mettre en place une plateforme de concertation entre les niveaux national et local. Il est ainsi prévu de développer des TDR afin d'institutionnaliser le CNC.
- La commune de Bizerte reçoit un appui pour élaborer un PAI sensible au genre, travail que la FNVT soutien.
- Il y a une coordination sur la notion du genre entre la FNVT, CILG-VNGI, SKL et d'autres partenaires.

Par rapport à l'intercommunalité :

- La FNVT annoncera lors de son assemblée générale le 22, 23 et 24 novembre le nouveau portail de la fédération qui inclura une plateforme dédiée à la décentralisation, au réseau, et à l'intercommunalité. Il peut être intéressant de travailler ensemble pour enrichir ce nouveau portail notamment en partageant l'expérience de la SDV.
- Le terme de « réseau » apparaît plus pertinent que celui de « forum »
- Nécessité de faire du lobbying afin de sensibiliser les communes sur la thématique d'intercommunalité
- Nécessité de trouver des solutions pour motiver les communes, comme initier des subventions notamment via la Caisse des prêts, capitaliser sur les bonnes expériences, ou institutionnaliser l'intercommunalité
- Importance de créer le cadre juridique de l'intercommunalité

Leonor Lopez Vega – Conseillère Technique Principale (CTP) programme ADL du PNUD

Par rapport au programme ADL

- Le nouveau programme vise à accompagner les projets identifiés dans le cadre de la SDV. A titre d'exemple, ADDL et la FNVT continuent leur partenariat en appuyant tous deux un projet d'espace culturel, de détente et de loisir à Médenine.

Wissem Moatemri – Chargé des relations avec les organismes multilatéraux, MAE

Par rapport au programme ADL :

- L'importance de créer une synergie entre les différents programmes. Ce processus doit être soutenu par la FNVT et par le MALEV.
- Les demandes de démocratie locale doivent être prises en compte dans le nouveau programme.

W.M.



Compte rendu de la rencontre du Comité de Pilotage du programme d'Appui au Développement Local (ADL) du PNUD, le 14 Octobre 2019

- Organisation d'un séminaire sur la planification et préparation d'un nouveau plan quinquennal et la vision Tunisie d'ici 2030. L'ensemble de ce travail doit intégrer ce qui a été fait au niveau local. Il faut aller partir du local, puis au régional jusqu'au national.
- Le MAE appui l'identification de nouveaux bailleurs pour la mise en œuvre du nouveau programme.

Par rapport à l'intercommunalité :

- L'intercommunalité est une nécessité en Tunisie. Cela a été démontré par les inondations qui ont eu lieu à l'Ariana, nécessitant une réponse commune entre plusieurs municipalités.

Samia Loussaief Directrice Générale MALEV

Par rapport au programme ADL :

- Le Ministère adopte une approche bottom up et est actuellement en phase d'élaboration du Plan d'Investissement spécifique pour les nouvelles communes pour la période 2020-2022. Cela marque un retour à la planification pluriannuelle et la planification stratégique.
- Le Ministère est présent pour appuyer la mise en œuvre et la concrétisation de l'ensemble des projets qui sont les outputs des SDV et inscrits dans le cadre du programme ADL signés avec le PNUD ; et pour assurer la coordination entre les différentes parties prenantes impliquées.

Par rapport à l'intercommunalité :

- L'intercommunalité est une nécessité. En effet, elle est un outil et une approche complémentaire de l'action communale, notamment pour faire face à des problèmes qu'une commune seule ne saurait assurer. Même si elle est prévue par le nouveau Code des collectivités locales, elle n'est pas obligatoire pour les communes.
- Le ministère encourage et préconise à exécuter des projets dans le cadre de la coopération intercommunale et le nouveau code des collectivités locales a spécifié des avantages financiers et fiscaux aux structures intercommunales. (Article 285 CCL).

CONCLUSION

Pour conclure, **les trois participant.e.s** des contreparties ministérielles, à savoir Mme. Samia Loussaief (MALEV), M. Akram Barbouch (MDCI), et M. Wissem Moatemri (MAE), **donnent leur accord à la prolongation du programme ADL jusqu'au 31 décembre 2019. Le transfert d'assets (véhicule, imprimante multifonction et 4 ordinateurs portables) du programme cadre Appui au**

W.M.



Ministère des Affaires
Etrangères



Compte rendu de la rencontre du Comité de Pilotage du programme d'Appui au Développement Local (ADL) du PNUD, le 14 Octobre 2019

Développement Local (projet 00093468) au programme **Appui à la Décentralisation et au Développement Local** (programme 00117887, projet 00114933) est approuvé par les représentant.e.s du MALEV et MAE. D'après le représentant du MDICI, La validation de ce transfert devrait aussi être validé par le Ministre du MDICI. A ce sujet, il nous demande d'envoyer une lettre au Ministre.

Signatures :

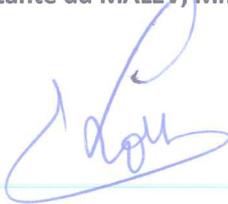
Représentant du MAE, M. Wissem Moatemri



Représentant du MDICI, M. Akram Barbouch



Représentante du MALEV, Mme. Samia Loussaief



Souha Kharbech –Sous Directrice MALEV



Représentante Résidente Adjointe du PNUD, Alissar Chaker

